

Conférence de presse conjointe de MM. François Hollande, Président de la République, et Michel Sleimane, Président de la République libanaise, sur les relations franco-libanaises, à Beyrouth le 4 novembre 2012.

LE PRESIDENT -- Monsieur le président, je tenais à ce que mon premier déplacement au Proche et au Moyen-Orient se fasse au Liban. Vous étiez venu dès le 12 juillet à Paris pour marquer l'attachement que vous portiez à l'amitié entre nos deux pays. Et faisant un long voyage pour ces prochains jours -- et notamment ce soir en Arabie Saoudite -- je souhaitais d'abord venir ici, au Liban.

J'ai été précédé par pas moins de 4 ministres français depuis l'élection présidentielle : Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, M. Le Drian, ministre de la Défense, M. Canfin, le ministre du Développement et encore récemment Mme Benguigui à l'occasion d'un Salon du livre qui a été salué comme une réussite exceptionnelle, marquant là encore les liens culturels qui unissent nos deux pays.

Je viens dans un moment particulièrement grave pour la région et, donc, pour le Liban. Après un lâche attentat qui a coûté la vie à un homme remarquable, exceptionnel, le général Wissam al-Hassan, et je tenais ici à vous exprimer toute notre solidarité, parce que c'est une nouvelle épreuve et parce que le Liban doit être une nouvelle fois capable d'assurer son unité, sa stabilité et son intégrité. Et la France ne ménagera aucun effort pour garantir au Liban son indépendance, sa sécurité et son unité.

Je compte une nouvelle fois rappeler, à tous ceux qui pourraient avoir quelque intérêt à déstabiliser le Liban, que la France s'y opposera de toutes ses forces. Parce que nous considérons que le Liban est un modèle d'unité qui a vécu ces dernières années tant de difficultés pour être préservé, et vous y avez contribué Monsieur le Président, que nous tenons à ce que, dans ce moment si particulier avec la Syrie qui est en état de guerre, nous puissions vous donner toute les garanties pour cette sécurité, cette stabilité et cette unité.

Comment le marquer ce sentiment très fort qui nous unit ? Comment affirmer cette volonté ? D'abord par la présence de troupes françaises dans le cadre des Nations unies, la FINUL, nous avons 900 hommes présents ici au Liban, et qui assurent d'une certaine façon la sécurité et la paix. Nous voulons aussi vous dire que sur le plan politique, tout doit être fait pour assurer cette unité. C'est aux Libanais d'en décider, mais la France regardera toujours avec intérêt, attention, soutien tout ce qui pourrait être fait pour cette unité.

Et puis nous avons aussi à faire notre devoir sur le plan humanitaire, 100 000 réfugiés aujourd'hui venant de Syrie sont au Liban, ce qui ne peut avoir que des conséquences difficiles pour votre économie. La France, l'Europe et les organisations internationales sont à vos côtés, elles doivent l'être davantage encore. Nous avons également un devoir de solidarité en vous apportant tout ce que vous pourrez nous demander dans le cadre de notre coopération militaire, pour que les forces armées libanaises puissent disposer des matériels permettant la sauvegarde des frontières et de lutter contre le terrorisme.

Enfin, nous avons aussi à vous soutenir au moyen de ce qu'on appelle « le partenariat de Deauville », c'est-à-dire tout ce que les grands pays ont décidé d'engager dans le cadre de ce

qu'on a appelé « les printemps arabes ».

Vous m'avez une nouvelle fois invité à venir au Liban, ça sera avec grand plaisir que je reviendrai. Même si ici j'ai le sentiment d'être toujours dans un pays ami et hospitalier, j'ai eu plusieurs occasions lorsque j'étais responsable d'un grand parti politique français de venir au Liban. J'étais même là avec mon prédécesseur et tous les partis politiques lors de votre accession à la présidence. Et je suis encore là, en tant que chef de l'Etat pour vous dire que nous sommes au côté du Liban, conscients que vous devez avoir tout notre soutien et en vous renouvelant tout l'appui de la France pour la stabilité, l'unité, l'intégrité et la sécurité du Liban. Merci Monsieur le Président.

QUESTION -- Cette question s'adresse à vous deux. L'assassinat du général al-Hassan a suscité une forte tension, une forte émotion au Liban et à l'extérieur du Liban. Je voudrais savoir comment vous appréciez le risque de déstabilisation dont vous avez beaucoup parlé, le risque de contagion. La déstabilisation est déjà en uvre, est-ce que vous redoutez qu'elle s'accroisse avec la gravité de la crise syrienne qui ne cesse pas et dont on ne voit pas de solution ? Je voudrais savoir aussi si la France, en-dehors des mesures annoncées par le président François Hollande, peut faire autre chose pour venir en aide au Liban.

M. MICHEL SLEIMANE -- La déstabilisation au Liban s'est passée après le crime qui a eu lieu et qui a coûté la vie au général et martyr al-Hassan. Le suivi de cette affaire et la tranquillisation des gens se fera à travers la poursuite des enquêtes d'une manière sérieuse, en vue d'identifier les auteurs et de les arrêter. Toujours dans les cas difficiles, il y a des répercussions sur les peuples lorsqu'un tel événement a lieu mais les peuples doivent réaliser que les réactions émotionnelles causent en elles-mêmes des résultats pires que l'événement qui les a déclenchés. Tout le monde est appelé à surmonter cet événement et à travailler main dans la main à travers le dialogue et la coopération en vue de prévenir de tels événements et de garantir l'unité de la Nation, surtout dans ces circonstances que connaît la région et en particulier la Syrie, des circonstances sanglantes et violentes.

LE PRESIDENT -- Il ne peut pas avoir d'impunité, pas plus qu'il ne peut y en avoir par rapport aux assassins de M. Hariri. Il ne peut pas y avoir d'impunité par rapport aux assassins du général Wissam al-Hassan. La France apportera tout son concours pour que, dans le cadre de cette enquête, toutes les informations soient connues. Tous les éléments permettant de faire la lumière sur les auteurs de ce lâche assassinat puisse être menée à bien engagée et conclue. Les Libanais le demandent, le monde le demande, donc pas d'impunité. Je veux exprimer ma solidarité. Au lendemain de ce drame, il y a eu forcément des questions qui ont été posées, des inquiétudes qui se sont levées, des mobilisations. Les Libanais doivent savoir que nous sommes à leurs côtés. Vous me posez la question de ce que la France peut faire de plus. J'ai dit coopération politique, coopération militaire, coopération culturelle, coopération humanitaire, soutien au processus de dialogue. Et ce qui caractérise la France, ce qui fait que, aujourd'hui, je peux parler à tous, c'est que nous avons de bons rapports avec toutes les forces démocratiques libanaises. Nous pouvons leur parler sans ingérence et leur dire qu'il y a nécessité à cette unité. C'est à ces forces politiques de trouver ce chemin et sûrement pas à la France de dire lequel mais nous pouvons parler à tous les Libanais dans les organisations démocratiques qu'ils ont choisies. C'est l'atout que la France veut mettre au service du Liban. Pour le reste, sur le plan économique, là encore, nous sommes prêts dans ce moment si difficile à mettre toutes les procédures qui permettront d'accroître, d'accélérer, d'amplifier les relations entre nos deux pays. Aujourd'hui, chacun l'a bien compris. Compte tenu des menaces de déstabilisation, le Liban doit être protégé et la France y contribuera.

Je veux aussi souligner tous les efforts que fait le président du Liban, Michel Sleimane, pour ce dialogue indispensable. C'est lui qui peut aussi dans ce moment si difficile, il l'a montré, permettre l'unité.

QUESTION -- Vous dites que vous avez accompli un geste important en venant ici. La question s'adresse aux deux présidents. Au-delà de ce geste politique, quelles sont les évolutions que vous entendez mener et que la France pourrait appuyer, peut-être notamment, sur le plan

institutionnel ?

M. MICHEL SLEIMANE -- La France s'est tout le temps tenue aux côtés du Liban. Elle peut aider le Liban, premièrement en préservant et en soutenant de manière neutre sa distanciation de tous les événements qui ont lieu au Moyen-Orient et surtout en Syrie. Ceci vient en ligne avec la déclaration de Baabda qui a été adoptée par le comité national du dialogue national. Pour ce qui est du soutien aux institutions libanaises, la France le fait auprès de l'Etat libanais depuis longtemps. Il existe une coopération entre les institutions libanaises et françaises à tous les plans politiques et sécuritaires et au niveau requis au cas où le Liban aurait besoin d'aide pour les enquêtes du point de vue technique. La France est un grand Etat aux Nations unies, elle est influente au niveau des relations internationales, c'est un Etat ami du Liban et elle participe de manière principale aux forces de la FINUL, au sud du Liban. La France est un pays influent au sein de l'Union européenne qui joue aujourd'hui un rôle important à travers, soit le soutien politique au Liban soit le soutien aux institutions libanaises.

QUESTION -- Monsieur le Président Hollande, quelle est la vision française des possibles développements de la situation au Liban au cas où le gouvernement démissionnerait ? Comment percevez-vous les efforts du président Sleimane visant à sortir la crise de l'impasse ?

LE PRESIDENT -- Votre question prolonge celle qui vient d'être posée. La France travaille avec l'Etat libanais et avec le président du Liban, je poursuis une politique qui a été engagée avant moi et qui est celle de la sauvegarde de la sécurité de l'intégrité du Liban. Il y a une situation politique. Je la connais. Elle est difficile. Il y a des élections qui vont arriver au printemps prochain au Liban. Il y a la question du mode de scrutin. Ce n'est pas au président français de dire avec quel mode de scrutin les Libanais vont aller voter. Ce n'est pas au président français de dire comment doit se composer le gouvernement, celui-ci ou un autre. En revanche, ce que le président français doit dire à tous ceux qui peuvent contribuer à la stabilité et à l'avenir du Liban, c'est de travailler dans l'esprit de dialogue c'est-à-dire de faire en sorte que ceux qui veulent déstabiliser le Liban -et il y en a, ils ne sont pas loin, chacun les trouvera- n'aient aucune prise au Liban parce qu'il y a la crise syrienne, elle doit trouver sa solution et vous connaissez la mobilisation de la France. Le Liban, même s'il est tout proche, ne doit pas être victime de cette crise. Tout doit être fait pour le protéger. C'est cela la position de la France. Une position qui n'est pas une ingérence, qui est au contraire un appel à l'indépendance du Liban, à son unité, au dialogue.

QUESTION -- Est-il vrai que le service des renseignements français a recruté l'ex-ministre Michel Samaha pour piéger le régime syrien ? Est-ce qu'il y a une relation entre l'assassinat du général al-Hassan et les accusations du Samaha, spécialement qu'il y a des politiciens parmi les politiciens du 14 mars qui ont accusé le régime syrien et le Hezbollah à l'intérieur ? Comment vous voyez ces accusations ?

LE PRESIDENT -- Je ne peux parler que de la France. Mais la France, depuis que j'en ai pris la direction, c'est-à-dire le mois de mai dernier, n'a eu aucune relation avec le personnage dont vous parlez. Je ne sais pas ce qu'il en était avant. Mais depuis mon investiture, je puis vous l'assurer. Ensuite, ce personnage a été arrêté avec des soupçons très forts sur ce qu'il préparait. Je ne peux pas en dire plus. C'est à la justice libanaise de se prononcer. En revanche, ce que je peux vous dire, et je l'ai rappelé au président, c'est que nous sommes à la disposition du Liban pour mettre toutes les informations, toutes les enquêtes dont nous pourrions être un moment bénéficiaires au service de la justice libanaise pour qu'il n'y ait pas d'impunité.

QUESTION -- Est-ce que vous soutenez la formation d'un nouveau gouvernement ?

LE PRESIDENT -- Je crois que je me suis exprimé là-dessus.

QUESTION -- Est-ce que vous soutenez le processus de dialogue politique libanais ?

LE PRESIDENT -- Comme je vous l'ai dit, j'ai, depuis longtemps des relations avec les forces politiques libanaises démocratiques et donc je peux leur parler. Il m'arrive même d'en rencontrer de ces personnalités. Je ne peux appeler qu'au dialogue et à l'unité. Après à chacun de prendre sa responsabilité. Mais, dans ce moment si grave, si important, l'unité n'empêche pas à un moment la confrontation électorale.

Merci à vous

MERCI A VOUS.